

Catapresan TTS

Information du 11/09/2025

Attention aux erreurs entre les patchs et les adhésifs de protection.

Il est demandé de bien rappeler lors de la délivrance du traitement que les boîtes de Catapresan-TTS contiennent les dispositifs transdermiques avec la clonidine ainsi que des adhésifs de protection ne contenant aucune substance active. Ces adhésifs de protection ne doivent pas être utilisés seuls. Ils peuvent être appliqués sur le dispositif transdermique avec la clonidine seulement si ce dernier commence à se décoller. Ce message doit être relayé aux parents et infirmier(e)s qui appliquent les patchs. Merci de consulter la notice d'information à destination des patients et des professionnels de santé.

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Catapresan TTS-1 2,5 mg, dispositif transdermique

Catapresan TTS-2 5 mg, dispositif transdermique

Substance active

clonidine (chlorhydrate)

Laboratoire

Lavipharm S.A.

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Catapresan TTS-1 2,5 mg, dispositif transdermique

Catapresan TTS-2 5 mg, dispositif transdermique

Critères d'octroi

- Douleurs neuropathiques périphériques en échec des traitements conventionnels (antidépresseurs tricycliques, antiépileptiques, capsaïcine).
- Chez l'adolescent (à partir de 12 ans/ 40 kg) et chez l'adulte :
 - En échec des traitements conventionnels (dont la clonidine par voie orale) ;
 - Dans l'hyperactivité et l'inattention (symptômes TDAH) chez les patients avec un déficit intellectuel ;
 - Dans l'irritabilité et l'agressivité.

Autres informations

- Prescription réservée aux médecins exerçant dans un centre anti-douleur.
- Prescription réservée aux psychiatres.
- Recommandations posologiques dans les troubles du spectre de l'autisme :
 - Le traitement doit être débuté par Catapresan TTS 0,1 mg/24h (1 dispositif transdermique par semaine) ;
 - La posologie doit être adaptée par paliers de 0,1 mg/jour chaque 2 semaines ;
 - La posologie quotidienne maximale est de 0,4 mg/jour (correspondant à 2 Catapresan TTS 0,2 mg/24h par semaine).

↓ Consultez la traduction anglaise du RCP italien (13/09/2024) ↓ Consultez la traduction anglaise de la notice (13/09/2024) ↓ Consultez la notice d'information à destination des patients et des professionnels de santé (13/09/2024)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié